

Pour une réforme de l'alphabet latin kurde Considérations sur l'avenir de notre langue

Par Ismet Chériff Vanly.
Lausanne, juin 1992.

Historique de l'alphabet

L'alphabet latin du kurmanci a été créé par feu l'Emir Celadet Bedirxan au début des années trente, à Damas, à l'exemple de l'alphabet latin qui avait été adopté pour le turc en Turquie. Le nouvel alphabet kurde a été utilisé dans la revue HAWAR que publia l'Emir Celadet à Damas de 1932 à 1943 (avec interruption: au total 57 numéros), puis dans la revue RONAH, à l'origine supplément illustré franco-kurde de HAWAR, que publia le Dr. Kamuran Bedirxan à Beyrouth, en 1943-1944. Il a été consacré par l'usage depuis lors, et scientifiquement présenté dans "Grammaire kurde, dialecte kurmandji", grammaire publiée à Paris, en 1970, et expliquée en français, due à Celadet Bedirxan (à titre posthume) et au kurdologue français Roger Lescot, son vieil ami¹. Cette grammaire de 372 pages, éditée avec le concours du Centre National de la Recherche scientifique (CNRS) de France, reste à mon sens la plus complète et la plus scientifique du kurmanci – sauf la complexité apparente de certaines explications grammaticales et sous réserve de la réforme alphabétique qui sera proposée².

L'usage de l'alphabet latin kurmanci de Celadet Bedirxan est devenu aujourd'hui populaire (sous réserve de restriction ou d'interdiction imposée par l'Etat) parmi les Kurdes de Turquie, de Syrie, de l'ex-URSS et dans l'émigration kurde en Europe. Mais il est encore très peu pratiqué par les locuteurs du kurmanci au Bahdinan et dans le nord du Kurdistan iranien qui, eux, continuent à utiliser un alphabet arabe adapté, comme leurs frères kurdes soranis.

Dès 1959, à la suite de la chute du régime monarchique, j'ai proposé aux Kurdes d'Irak, parlant sorani ou kurmanci, d'adopter les caractères latins de Bedirxan et, en particulier, à ceux du Bahdinan et du Sindjar d'utiliser leur propre dialecte, le kurmanci, comme langue écrite et dans les écoles, tout en invitant l'ensemble des Kurdes d'Irak à travailler ensemble à l'unification future et progressiste des deux dialectes, dans le même alphabet latin³. Cela aurait été plus démocratique et, surtout, aurait permis aux six millions de Kurdes de Turquie, interdits d'utiliser leur langue, d'avoir à disposition une littérature en kurmanci. Cette proposition n'a malheureusement pas été suivie. Il est vrai que la guerre du Kurdistan-Sud devait commencer peu après. Mais les solutions en vue d'unifier la langue écrite kurde doivent être proposées assez tôt avant qu'il ne soit trop tard et que l'on se trouve avec "deux langues kurdes" incompréhensibles l'une pour l'autre faute d'un même alphabet.

Ses caractéristiques :

¹ R. Lescot (ambassadeur de France et orientaliste aujourd'hui décédé) est notamment l'auteur d'une "Enquête sur les Yézidis...", Beyrouth 1938. Il a recueilli et publié des "Textes kurdes", vol. I, Paris 1940, et vol. II Beyrouth 1943. Il a terminé et mis en ordre la "Grammaire kurde", inachevée lors du décès de l'Emir en 1951.

² Cette grammaire a été traduite en allemand, "Kurdische Grammatik...", Bonn 1986.

³ I. Ch. Vanly, "The Question of Unification of the Kurdish Written Language...", in "Kurdistan", KSSE, London 1959; article publié en arabe, en brochure, par Hafiz Mustafa al-Qadi, avec préface par Dr. Siddiq Atroushi, Imprimerie al-Ahali, Bagdad 1960.

Dans une étude datant de 1953, Pierre Rondot⁴, autre kurdologue français⁵, explique les avantages d'un alphabet latin pour une langue indo-européenne comme le kurde, mais également les difficultés et les problèmes qui se posent dans une entreprise de romanisation de l'écriture. Ces problèmes comportent généralement plusieurs solutions entre lesquelles il faut faire un choix, ce qui n'est pas toujours facile et dépend de nombreux facteurs.

Dans la préparation de l'alphabet latin kurde, l'Emir Bedirxan s'est entouré de conseillers kurdes et français – ces derniers, des officiers ou des hauts fonctionnaires travaillant dans le cadre du mandat français sur la Syrie et le Liban et le conseiller à titre privé⁶ – mais les choix techniques qu'il a adoptés l'ont été moins en raison de leur mérite technique propre qu'en fonction d'une option politique fondamentale : rendre l'alphabet immédiatement et facilement utilisable par des Kurdes de Turquie connaissant déjà l'alphabet turc de Mustafa Kemal. On était au lendemain de l'échec de la révolte d'Agri-Dagh. Ce qui comptait en premier lieu, c'était la poursuite du combat pour la libération du Kurdistan. Les mérites techniques de l'alphabet ne venaient qu'en second lieu. Sur le plan technique, cet alphabet se caractérise par trois traits essentiels :

a) Il est entièrement phonétique, comme l'alphabet turc, c'est-à-dire que l'on écrit exactement comme on prononce. Cela permet à une personne connaissant les caractères latins et les choix adoptés de lire le kurde – plus ou moins correctement – même quand elle ignore la langue. Les alphabets français et anglais ne sont pas phonétiques.

b) On a éliminé les digrammes, c'est-à-dire la réunion de deux ou trois caractères pour transcrire une seule consonne ou une seule voyelle. Les écritures orientales – arabe, persane, turque latinisée – n'ont pas de digrammes, qui existent dans les écritures européennes. Par exemple, la consonne "shîn", qui s'écrit en un seul caractère en turc et en kurde (Ş) et en arabe (ش), est transcrite en deux caractères en anglais (sh) et en français (ch), et même en trois en allemand (sch);

c) On a multiplié les signes diacritiques :

- On a emprunté l'accent circonflexe français (^) pour accentuer les voyelles e, i et u : ê, î, û;
- On a emprunté au français le signe de cédille pour créer le "shîn" kurde à partir de s (ş), comme dans les mots şev, baş, xweş, etc. (comme en turc);
- On a emprunté au français la même cédille française pour créer à partir de (c), la consonne (ç), comme les mots çem, çêkoslovakia, çinar, çûn, etc. (comme en turc);
- On a adopté le « x » ou le « ğ » pour créer le "ghain" ou (ğ), comme dans les mots : xem ou ğem;
- On a adopté le « ħ » pour créer le (ح) arabe qui n'existe pas en kurde, sauf dans certains mots empruntés à l'arabe, comme dans " ħeywan", " ħebeşî, " ħeram".

On peut dire que l'objectif "politique" visé par l'auteur de l'alphabet kurde a été atteint puisque les Kurdes de Turquie, tout en étant opprimés et privés du droit d'apprendre leur langue à l'école, peuvent néanmoins l'écrire grâce à cet alphabet, qui est, sauf pour l'accent (^), à peu près le même que l'alphabet turc. C'est un excellent résultat, dont il faut se féliciter. Cependant, le temps est venu d'examiner les choix techniques de Bedirxan et de voir s'il n'y a pas lieu de les modifier, c'est-à-dire d'introduire une réforme de notre alphabet.

⁴ P. Rondot, "Trois essais de latinisation de l'alphabet kurde", in Bull. d'Etudes Orientales, Institut français de Damas, tome V, 1935, pp. 1-31.

⁵ Le général Pierre Rondot, retraité de l'armée, vit aujourd'hui à Lyon et est toujours actif par ses écrits sur les Kurdes et l'Orient.

⁶ Parmi ces conseillers, on peut mentionner les Français Roger Lescot et, sans doute, le général Pierre Rondot; du côté kurde, le Dr. Mohsen Berazi (de Hama, Syrie, décédé).

Il convient de remarquer que les trois caractéristiques susmentionnées sont liées entre elles. En particulier, lorsqu'on écarte les digrammes, on est obligé de faire recours à des signes diacritiques, surtout si l'on veut que l'alphabet soit 100% phonétique comme c'est le cas actuellement.

La nécessité d'une réforme :

Les signes diacritiques de notre alphabet latin sont infiniment plus nombreux qu'en turc et qu'en français. Ils sont si nombreux que même en écrivant à la main, ils ralentissent l'écriture. On doit lever la main pratiquement à chaque mot pour les ajouter et ils peuvent être source de confusion. Ils rappellent un peu les signes diacritiques de l'arabe classique (dammeh, fatheh, kasreh, shaddeh), auxquels les Arabes d'aujourd'hui ont d'ailleurs renoncé (sauf dans l'écriture du Coran). Ils chargent les pages par centaines et donnent au kurmanci écrit un aspect touffu et vieillot, un peu "baroque", excessivement "décoré" et donc de mauvais goût. Pourquoi les garder si on peut les remplacer sans problème ? Cela fait plus propre, plus net sans les signes.

Mais il y a beaucoup plus grave. Nos chers signes diacritiques ne sont pas seulement démodés, inesthétiques et encombrants, mais ils rendent impossibles d'écrire en kurmanci en utilisant des instruments modernes, la machine à écrire hier, l'ordinateur et son imprimante aujourd'hui. On ne peut le faire que si l'on se trouve en Turquie ou que l'on a à disposition des machines à écrire ou des ordinateurs spécialement conçus par les fabricants pour le turc et capables, en plus, de transcrire l'accent français (^). Est-il vraiment nécessaire de dépendre du turc, et en même temps du français, à ce point ? Tous les Kurdes ne vivent pas en Turquie. Pour les Kurdes vivant en Irak, en Iran, en Syrie, dans l'ex-URSS, en Europe en Amérique ou ailleurs, on ne peut utiliser des instruments pour écrire en kurmanci que si l'on dispose d'une machine à écrire à clavier turc ayant, en plus, le (^) français, ou que l'on ajoute à son ordinateur un programme microsoft particulier et un clavier turc, sans oublier l'accent (^), et que l'on dispose d'une imprimante performante – et tout cela demande beaucoup de temps, un investissement financier important et la quasi maîtrise de la micro-informatique, ce qui n'est à la portée que de très rares personnes.

Les Kurdes sont censés aller de l'avant dans la conquête de leur droit d'utiliser leur propre langue. A supposer qu'un savant, un intellectuel, un parlementaire ou un industriel kurde participe à une conférence internationale à New York, Paris ou Londres et qu'il doive envoyer d'urgence un premier rapport au Kurdistan ou à Istanbul : il ne pourra pas le faire en kurmanci depuis ces capitales, ni même correctement en turc !

La lettre (ş, Ş), pour prendre un exemple, si bizarre avec un signe de cédille à la base, ne se trouve dans aucun alphabet, hormis l'alphabet turco-kurde. Il faudra donc l'inventer de toutes pièces. Autre exemple, la lettre (ç), empruntée par les Turcs et les Kurdes au français, n'existe en français que comme lettre minuscule, mais pas en majuscule (car elle ne se trouve qu'au milieu d'un mot dans cette langue)⁷. Il en va de même avec l'accent français (^), surabondant en kurmanci, mais qui n'existe pas dans l'alphabet allemand, anglais, espagnol, scandinave, ni en turc. Les voyelles accentuées de (ê), (î) et (û) ne peuvent s'écrire avec un clavier français que comme lettres minuscules, mais pas en majuscule. Avec mon ordinateur, mon imprimante laser et ma machine électronique, appareils tous à clavier français, je peux écrire également en allemand et en anglais mais pas en kurde !!

Ces critiques peuvent être également formulées, en partie, à l'égard de l'alphabet turc, mais cela est beaucoup moins grave pour les Turcs que les Kurdes. Les Turcs sont indépendants et ont les moyens financiers de commander aux fabricants occidentaux des ordinateurs, des

⁷ Avec mon clavier français, je peux écrire les mots kurdes de "çûn", "çirandin" (avec un ç minuscule), mais pas le nom "çekoslovakia" (qui s'écrit Tchécoslovaquie" en français).

imprimantes et des machines à écrire spécialement conçus pour leur écriture. De plus, on l'a dit, il y a beaucoup moins de signes diacritiques dans l'alphabet turc que dans le kurmanci. Si on le juge a posteriori à la lumière de l'électronique moderne, l'alphabet latin du kurmanci se révèle n'être qu'une mauvaise imitation du turc, avec des défauts aggravés.

Cependant, même si un Turc ne peut pas envoyer un télégramme international à orthographe correcte en langue turque et dans l'alphabet choisi par Mustafa Kemal : il pourra déposer son télégramme turc dans un bureau de poste en Turquie, mais si le destinataire habite l'étranger, le télégramme ne pourra pas lui être livré dans les mêmes caractères, pour la simple raison que les pays étrangers – qu'ils soient européens, arabes, américains ou africains – ne sont pas équipés d'appareils à écrire munis d'un clavier turc. L'exemple vaut également et à plus forte raison pour un Kurde. Si le télégramme concerne une affaire importante et urgente, on peut imaginer la confusion qui peut résulter du manque d'un signe diacritique sur une lettre dans un mot dont le sens peut être différent selon la présence ou l'absence du signe diacritique.

Le même exemple, mais aussi en sens inverse, peut être donné. Un Turc ne peut pas envoyer un télégramme correct dans sa langue depuis Paris, Washington ou Le Caire, pour les mêmes raisons, et un Kurde le pourra encore moins en kurmanci – sauf à "massacrer" le texte en le purgeant des signes diacritiques indésirables et le rendant ainsi incompréhensible ou sujet à interprétations douteuses.

Faudrait-il donc que les Kurdes (et les Turcs), pour la sécurité et la bonne compréhension de leurs télégrammes internationaux, soient obligés de recourir à une langue étrangère, l'anglais par exemple ? Ce serait absurde. Si les Turcs ne veulent pas modifier leur alphabet, c'est leur affaire, mais je ne vois pas de raison pourquoi les Kurdes devraient-ils rester prisonniers, dans leur transcription latine du kurmanci, des choix faits par Mustafa Kemal Atatürk et aggravés par les options de Celadet Bedirxan. S'il y avait des ordinateurs dans les années trente, Celadet beg et ses conseillers auraient très certainement pris des options différentes. Les temps ont changé.

Les conditions d'une bonne réforme

A mon sens, toute réforme de notre alphabet latin doit répondre aux exigences suivantes :

La réforme doit répondre à l'électronique de l'ordinateur, de son imprimante et de la machine à écrire électronique ; c'est la raison technique et principale de la réforme;

La réforme doit **être facilement et immédiatement réalisable sur le plan technique et ne doit occasionner aucun investissement financier** (Les Kurdes ne sont pas riches et n'ont pas les moyens de commander aux fabricants des appareils spécialement conçus pour leur alphabet);

Le nouvel alphabet kurde doit être tel qu'il pourra être écrit tout de suite et sans aucune adaptation particulière sur n'importe quel appareil électronique ou mécanique (ordinateur et son imprimante, ou machine à écrire) muni de caractères latins, que le clavier soit turc, français, anglais, allemand ou autre;

L'alphabet réformé ne doit pas trop bouleverser les habitudes prises depuis l'adoption de l'alphabet de Bedirxan;

L'alphabet réformé doit tenir compte de l'évolution prévisible de la situation politique au Kurdistan et, notamment, la possibilité pour le peuple kurde, qui paraît certaine, d'obtenir plus de droit d'utiliser sa propre langue comme langue écrite.

Unification du kurde problème politique, mais aussi technique

En règle générale, un alphabet doit avoir pour vocation qu'il puisse être utilisé un jour par l'ensemble d'un peuple.

Malheureusement, cette possibilité est encore lointaine pour les Kurdes et en tout cas imprévisible, en raison de la division du Kurdistan entre quatre Etats – sans parler des Kurdes ex-soviétiques – et du fait que les deux principaux dialectes kurdes s'écrivent en caractères différents, le kurmanci en caractères latins – mais pas encore par tous ses locuteurs – et le sorani en caractères arabes adaptés.

Autre trait particulier de la situation kurde, nous avons une émigration fort importante à l'étranger, conséquence de l'oppression nationale subie par le peuple kurde et de la politique de répression et de sous-développement économique menée au Kurdistan par les gouvernements divisant notre pays – politique relevant d'un colonialisme intérieur plus féroce que le colonialisme classique pratiqué naguère par les pays occidentaux industriellement avancés⁸. L'émigration kurde compte rien qu'Europe occidentale quelque 700.000 personnes, dont la grande majorité, environ 90%, sont des locuteurs du kurmanci provenant essentiellement du Kurdistan de Turquie et en second lieu de Syrie et du Bahdinan. Contrairement à l'émigration turque, qui est pour l'essentiel économique et ouvrière (les Turcs viennent en Europe pour travailler et envoyer de l'argent à leurs familles), l'émigration kurde dans les pays occidentaux est à la fois économique, intellectuelle et politique. La production écrite en langue turque provient de Turquie et non pas d'Europe, sauf rares exceptions, alors que les intellectuels kurdes se trouvant en exil représentent, sans doute, une moitié environ de l'ensemble de l'intelligentsia kurde et jouent un rôle fort important, aussi bien quantitatif que qualitatif, dans la production écrite de leur peuple et dans le renouveau de sa culture, au contact direct des cultures occidentales.

Unification du kurde ou du seul kurmanci ?

Le choix d'un alphabet n'est pas uniquement une question technique, car l'unification d'une langue comportant plusieurs dialectes ne peut être réalisée que si l'on utilise un même alphabet pour la transcrire.

Pour les Kurdes, l'unification de leur langue ne peut être envisagée sérieusement qu'à travers l'alphabet latin, non seulement du fait que celui-ci est plus approprié à la transcription d'une langue indo-européenne, mais aussi parce que les locuteurs du kurmanci, qui représentent une grande majorité au sein des Kurdes, utilisent déjà cet alphabet dans leur grande majorité.

Si l'on continue à utiliser l'alphabet arabe pour le sorani et l'alphabet latin pour le kurmanci, le risque est grand que les Kurdes se trouvent un jour divisés en deux peuples différents, unis uniquement par des liens affectifs mais écrivant de manière incompréhensible les uns pour les autres. Ce risque est déjà en partie une réalité dès lors qu'un Kurde de Turquie ne peut lire le sorani transcrit en caractères arabes, pas plus qu'un Kurde de Sulaimaniya peut lire le kurmanci transcrit en caractères latins, alors qu'à l'époque ottomane, lorsque les deux dialectes étaient écrits dans les mêmes caractères – en l'espèce les caractères arabes -, cette situation, cet obstacle à la communication au sein d'un même peuple, n'existait pas.

Autre facteur militant en faveur de l'alphabet latin, les locuteurs du sorani (terme conventionnel englobant le mukriani et le kirmanshahi) en Irak et en Iran connaissent déjà les caractères latins dans la mesure où ils ont appris une langue occidentale, alors que les

⁸ Voir à cet égard la "Déclaration des Droits du Peuple Kurde" adoptée par la Ligue des Juristes Kurdes le 10 décembre 1989 et publiée à Paris en 1991, en français.

quinze millions de Kurdes vivant en Turquie ignorent malheureusement l'alphabet arabe, sauf pour un certain nombre de feqihs et de mollahs.

Cependant même si tous les Kurdes adoptent les caractères latins, il faudra qu'ils continuent à apprendre l'alphabet arabe à mon sens, ne serait-ce que pour pouvoir lire la très importante littérature arabe et persane, et cela est valable également pour les Kurdes de Turquie.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'unification de la langue écrite kurde est une question d'avenir, mais les circonstances politiques que connaît actuellement le Kurdistan méridional, en Irak, offrent une occasion unique, une occasion en or de franchir un pas important dans cette direction. En effet, rien n'empêche ou ne doit empêcher le Parlement du Kurdistan irakien, qui a été élu le 17 mai 1992, d'adopter les caractères latins, aussi bien pour le sorani que pour le kurmanci. Espérons que le Parlement kurde d'Arbil aura la sagesse de se pencher sur ces questions, qui sont d'une importance considérable pour l'avenir du peuple kurde.

Si les locuteurs du sorani au Kurdistan méridional entendent cependant rester fidèles aux caractères arabes, il faudra à tout le moins qu'ils admettent le droit des locuteurs du kurmanci dans le Bahdinan et la région du Sindjar (qui représentent environ le 30% des Kurdes d'Irak) à utiliser le kurmanci, avec les caractères latins, comme langue écrite et de l'enseignement dans les écoles.

On peut dire qu'en plus de l'oppression nationale dont tous les Kurdes d'Irak ont été victimes, les locuteurs du kurmanci en Irak ont été encore opprimés sur le plan linguistique. Alors que les locuteurs du sorani avaient heureusement des écoles et une université enseignant – certaines matières – en kurde sorani, leurs frères parlant le kurmanci dans les régions proches de la frontière de Turquie étaient privés de tout enseignement en kurde et n'avaient que des écoles enseignant en arabe : cette situation anormale était la conséquence d'une volonté politique impérialiste, la volonté de la puissance mandataire britannique, puis celle du gouvernement de Bagdad de satisfaire aux désirs de la Turquie kémaliste, Ankara ne voulant à aucun prix que le kurmanci fût enseigné près de ses frontières.

Cette situation anormale et anti-démocratique doit cesser : les écoles, dans le Bahdinan, doivent enseigner en kurmanci et, de préférence, en caractères latins, raison de plus de réformer l'alphabet en question. Il serait encore mieux que les Kurdes parlant le sorani en Irak adoptent les mêmes caractères latins, dans l'intérêt national à longue échéance. Si tel n'est pas le cas, le kurmanci enseigné dans le Bahdinan servirait de pont de communication entre les Kurdes du Nord et ceux du Sud.

Il faudra aussi envisager, lorsque la chose sera politiquement possible, que les Kurdes parlant et écrivant en kurmanci apprennent également le sorani à l'école, et vice-versa : l'unification du kurde écrit se fera à l'école et par l'éducation de la jeunesse. Sur le plan géographique, les Kurdes du Bahdinan – avec ceux de Hakkari – occupent déjà une position centrale au Kurdistan, position qui devrait se traduire également sur le plan linguistique.

Compte tenu de la situation politique difficile, on est obligé de réduire les ambitions d'aujourd'hui à l'unification de l'écriture du seul kurmanci et, pour commencer, entre les Kurdes de Turquie, de Syrie, d'Europe et, espérons-le, du Bahdinan, cela par le truchement d'un alphabet latin réformé. Les Kurdes de l'ancienne Union soviétique – qui souhaiteraient adopter les caractères latins⁹, mais dont la situation a empiré depuis la chute de l'Union¹⁰ - et

⁹ A la conférence de Moscou des 25-26 juillet 1990 sur la situation des Kurdes soviétiques, organisée par l'Institut du marxisme-léninisme du comité central du Parti communiste de l'URSS, les Kurdes de l'URSS ont demandé le remplacement des caractères cyrilliques par l'alphabet latin pour le kurmanci

les locuteurs du kurmanci dans le nord du Kurdistan iranien (les Shakaks, Jalalis, etc.) pourront adopter le même alphabet dès que la chose leur sera politiquement possible. Répétons toutefois encore que si les Kurdes parlant le sorani, à tout le moins ceux d'Irak, n'adoptent pas l'alphabet latin, l'unification de la langue écrite kurde sera impossible et la division du peuple kurde en deux nations distinctes sera pratiquement inévitable : ce serait un malheur qu'il faudrait éviter à tout prix. Tous les Kurdes devraient y réfléchir, d'autant plus que des facteurs politiques, régionaux ou internationaux tendent à créer des divergences d'intérêts entre les Kurdes du Nord, du Sud et de l'Est, aux dépens de l'intérêt national à longue échéance.

L'unification du kurmanci écrit dans un même alphabet latin réformé sera toutefois un pas considérable en avant vers l'unification du kurde. C'est une chose facile à réaliser et qui peut l'être à brève échéance, pour autant que l'on soit conscient de l'importance nationale de cette unification et que l'on y mette une certaine volonté. Cette dernière remarque s'adresse, surtout, aux Kurdes de Turquie et à ceux du Bahdinan. Les quinze millions de Kurdes en Turquie, en dépit de l'oppression nationale dont ils sont victimes, ont acquis, grâce à leur combat acharné, le droit d'utiliser leur langue à titre de "droit privé". Le combat de libération nationale kurde en Turquie est encore long¹¹, mais la levée de l'interdiction frappant l'usage "privé" du kurde, en avril 1991, a néanmoins permis l'apparition d'une presse politique et culturelle en langue kurde, de nombreuses maisons d'éditions publiant aussi bien en turc qu'en kurmanci et l'ouverture d'un Enstituya Kurdi à Istanbul, le 18 mai 1992. Or, les Kurdes de Turquie peuvent éprouver moins que d'autres locuteurs du kurmanci le besoin de réformer notre alphabet latin, dès lors que cet alphabet a le mérite d'exister, que tout le monde le connaît et que l'on peut l'utiliser sans aucun problème sur les machines à écrire et les ordinateurs munis d'un clavier turc. Il convient donc que les Kurdes de Turquie soient plus conscients de la nécessité de réformer notre alphabet latin, non seulement pour des raisons purement techniques, mais également pour faciliter son usage par les locuteurs du kurmanci en Syrie, au Bahdinan, en Europe, dans l'ex-Union soviétique et au nord du Kurdistan iranien.

Autre souhait formulé à l'intention des Kurdes de Turquie : ils devraient faire plus d'efforts dans l'étude et la conservation de l'un des plus beaux dialectes kurdes, le zaza ou dumili, enrichir le kurmanci de mots et de formules provenant du dumili, dialecte encore parlé dans certaines régions du Kurdistan - Nord, mais qui hélas ! cède de plus en plus de terrain face au turc, plus rarement en faveur du kurmanci. Les locuteurs du zaza se trouvent à l'avant-garde du mouvement de libération nationale kurde.

Le même souhait peut être formulé à l'intention des Kurdes parlant le sorani pour l'étude du dialecte gorani, jadis langue littéraire au Kurdistan - Est, mais aujourd'hui, hélas ! en voie de disparition.

et la restauration de la région autonome du Kurdistan, créée en 1923 en Azerbaïdjan soviétique et abolie par les Azéris en 1929.

¹⁰ Sur la situation des Kurdes soviétiques, voir I.Chériff Vanly, "The Kurds in the Soviet Union", in "The Kurds, A Contemporary Overview", Ed.G.Kreyenbroek & S.Sperl, Routledge/SOAS, London, New York 1992, pp. 193-218. Le même ouvrage comprend un chapitre sur les Kurdes de Syrie, par l'auteur.

¹¹ Sur la situation politique et culturelle des Kurdes de Turquie, voir la lettre adressée par l'auteur, au nom de la Ligue des Juristes Kurdes, à M. Turgut Özal et M. Süleyman Demirel, président et premier ministre de la République de Turquie, le 12 mai 1992 (en français, mais qui sera publiée aussi en turc).

La réforme proposée de notre alphabet :

La réforme consiste, essentiellement, dans l'élimination des signes diacritiques :

- par l'introduction de quelques **digrammes** (qui seront transcrits en caractères gras dans le présent article pour les besoins de clarté typographique); on peut choisir des digrammes dont l'usage est courant dans les langues occidentales et qui nous sont donc familiers;
- par l'atténuation du caractère phonétique du présent alphabet.

La réforme proposée consiste en 7 modifications, comme il suit :

1) la voyelle courte (e) restera sans changement, mais la voyelle accentuée (ê) sera remplacée par (**ee**).

Exemples

On écrira :

- **aveetin** (au lieu de avêtin) ;
- **pareez** kirin (au lieu de parêz kirin) ;
- **bajareen** Kurdistan**ee** (au lieu de bajarên Kurdistanê).

Remarque : le digramme (**ee**) existe en anglais, mais il se prononce (î) comme dans le mot « speed » (prononcer « spîd », vitesse) ; en kurde, il se prononcera (ê).

2) La voyelle courte (i) restera sans changement. Mais la voyelle (î) accentuée, si elle se trouve au milieu d'un mot et qu'elle est vraiment longue, sera remplacée par le digramme (**ie**), comme en allemand (dans Regierung = gouvernement).

Exemples, on écrira :

- li **bi**era min (au lieu de li bîra min) ;
- **nievee** xelq, **nievee** ree (au lieu de : nîve xelq, nîve rê).
- **biest** kes (au lieu de bîst kes).

Cependant :

a) La voyelle (î) accentuée, si elle se trouve à la fin d'un mot, s'écrira toujours sans accent. Exemples, on écrira :

- Kurdi, kurmanci (et non pas kurdî, kurmancî) ;
- Malatyali, Kerkukli (et non pas Malatyalî, Kerkuklî) ;
- bajari (et non pas bajarî) ;
- xweshi, kurti, brati (au lieu de : xweşî, kurtî, bratî) etc.

b) En outre, la même voyelle accentuée, même au milieu d'un mot, s'écrira sans accent si elle n'est que moyennement longue. On écrira, par exemple :

- Enstituya Kurdi (et non pas Enstîtuya Kurdî),
- bihist, bihistok (et non pas bihîst ou bihiest, bihîstok ou bihiestok)
- tarik (et non pas tarîk ou tariek).
- nvisandin (au lieu de nvîsandin ou nviesandin).

Il y a là une atténuation du caractère phonétique de notre alphabet. On s'y habituerait facilement.

3) La voyelle courte (u) restera sans changement, mais la voyelle accentuée (û), si elle est longue, sera remplacée par (**ou**), digramme qui existe en français.

Exemples :

- Mahmoud (au lieu de Mahmûd) ;
- Nouristan (au lieu de Nûristan) ;
- Bouka wi (au lieu de bûka wî).

Exceptions :

a) La voyelle accentuée (û), si elle se trouve au milieu d'un mot et qu'elle n'est que moyennement longue, s'écrira (u), sans accent. On écrira, par exemple :

- Enstituya Kurdi (au lieu de Enstîtûya ou Enstîtouya Kurdî) ;

b) La même voyelle (û), à la fin d'un mot, s'écrira toujours (u), sans accent.

Exemples :

- Enstitu, hebu nebu, bu (au lieu de enstîtû ou enstîtou, hebû ou hebou, nebû ou nebou, etc.

Remarque : Dans certaines variétés du parler kurmanci, la voyelle courte (**u**) se prononce comme en français (voyelle s'écrivant **u** en français, mais **ü** en allemand, comme dans « Müller »). C'est le cas dans le Bahdinan, dans le Kurd-Dagh et, sauf erreur, dans la région de Adiyaman.

Il en est ainsi du (**u**) dans le pronom « tu » (qui est le même qu'en français). Il convient de lui conserver la transcription « tu » (sans accent) – quitte à prononcer ce « tu » « à la française » (en **ü** allemand) si telle est la tradition orale kurde locale.

Le cas des verbes « bûn » (être) et « hebûn » (avoir) :

Dans ces mêmes régions du Kurdistan, on prononce la voyelle longue (**û = ou**) du verbe « bûn » également comme le (**u**) français et cela pose problème. En effet, en kurmanci, le mot « bûn » entre dans la composition de très nombreux substantifs, par exemple (et pour utiliser l'alphabet de Bedirxan) : hînbûn, serxwebûn, çêbûn, belavbûn, etc. sans parler de çûn, hûn, etc.

La solution de ce problème consistera à faire encore une exception à la règle proposée ci-dessus (**û = ou**) et d'établir une règle selon laquelle tous les substantifs kurdes se terminant par (bûn) ou par (ûn) s'écriront sans accent, ce qui constitue également une atténuation du trait phonétique de l'alphabet.

Exemples, on écrira :

- bun (et non pas bûn ou boun) ;
- hebun (et non pas hebûn ou heboun) ;
- hinbun (au lieu de hînbûn ou hînboun) ;
- serxwebun (au lieu de serxwebûn ou serxweboun) ;
- hun (au lieu de hûn ou houn), etc.

Les Kurdes prononceront le (u) du (bun) ou du (un) finals selon leur propre tradition orale locale.

4) La consonne (c) restera sans changement, mais le (ç) sera remplacé par le digramme français (**ch**).

Exemples :

On écrira :

- **chem** (au lieu de çem, rivière) ;
- **chun** (au lieu de çûn) ;
- **cheebun** (au lieu de çêbûn) ;
- **cheekirin** (au lieu de çêkirin), etc.

5) La lettre (g) restera sans changement, mais le (ğ, ghain) sera remplacé par le digramme français de (**gh**).

Exemples :

On écrira :

- **kaghez** (au lieu de kağez ou kaxez).
- **Afghanistan** (au lieu de Efganistan).

6) La consonne (s) restera sans changement, mais le (ş pour le « shin ») sera remplacé par le digramme anglais de (**sh**).

Exemples :

- **bash** (au lieu de baş) ;
- **Rewshen** (au lieu de Rewşen) ;
- **Rewshenbiereen** kurd **xwesh** dinvisin (au lieu de : rewşenbîrîn kurd xweşdinvîsin).

7) La consonne (l, majuscule L, « lam ») restera sans changement en kurmanci, mais cette même lettre, dans plusieurs mots sorani, est très gominée et presque gutturale. Pour le « lam » sorani, on peut introduire un digramme nouveau, par exemple (**lh**), à titre facultatif.

Exemples :

- **belhem**, en sorani (lee, en kurmanci – et non pas lê) ;
- **dilhee wi**, en sorani (pour dilee wi, en kurmanci – et non pas dilê wî).

Remarque 1 :

Les consonnes arabes de ح et de ع n'existent pas en kurde. Pour les mots d'origine arabe intégrés dans le kurde, on peut remplacer le ح par le (h) – et non pas par le (ḥ) avec tréma – et le ع par (a) ou (e). Par exemples :

- **heywan** (au lieu de ḥeywan) ;
- **hebeshi** (au lieu de ḥebeşî) ;
- **Abdullah** (pour عبدالله – ce qui en fait est déjà le cas).

Remarque 2 :

Certains Kurdes dans des régions proches de la Syrie prononcent incorrectement, même dans des mots de souche kurde, le (a), le (i) au début d'un mot, et parfois le (h) comme un ع (çain) arabe. Ils disent : « meçir » pour « mar » (serpent) ; « meçîn » pour « mehin », (jument), et « çişk » pour « ishk » ou « hishk » (sec). Le bon usage exige que de tels mots soient prononcés et transcrits à la kurde.

Telles sont les modifications apportées à l'alphabet latin kurde. Elles sont faciles, claires et peuvent être utilisées sans aucune adaptation particulière sur n'importe quelle machine à écrire, n'importe quel ordinateur à clavier en caractères latins, que le clavier soit conçu pour l'alphabet turc, français, allemand ou anglais. Les modifications proposées n'allongeront une

page que d'environ une seule ligne, ce qui est rien. Le kurde est une langue concise et prend peu de place.

Des mauvaises habitudes à abandonner :

A part les modifications proprement dites à apporter à notre alphabet latin et exposées au paragraphe précédent, nous avons encore, à mon sens, quelques mauvaises habitudes dans la transcription du kurmanci et qui doivent être abandonnées.

Ces mauvaises habitudes sont essentiellement au nombre de trois :

Une voyelle (i) qui est de trop et indésirable :

Les langues sémitiques, dont l'arabe, n'acceptent pas phonétiquement la succession de deux ou trois consonnes (حروف ساكنة) sans l'introduction d'une voyelle (حرف صوتي) entre elles. Les langues indo-européennes, dont le kurde, l'acceptent. Cependant, bien des Kurdes prononcent et écrivent des mots kurdes selon la phonétique sémitique, en ajoutant une voyelle (i) indésirable dans une succession de deux consonnes, et à plus forte raison quand la succession comporte trois consonnes. Certains Kurdes, influencés par la phonétique arabe, sont même incapables de prononcer correctement certains mots occidentaux ayant une telle succession de consonnes.

Exemple : le nom de « Amsterdam » prononcé par certains Kurdes « Amistirdam » (en ajoutant la voyelle « i » entre les consonnes m et s).

La règle est que lorsque la succession de deux ou trois consonnes est suivie d'une voyelle, il ne faut pas ajouter une autre voyelle entre ces consonnes. Dans les exemples suivants, le « i » indésirable est écrit en caractères gras ; en outre, la réforme proposée dans le paragraphe précédent est intégrée dans les bons exemples :

Exemples :

On écrira :

- nvisandin (et non pas nivîsandin ou niviesandin) ;
- nviskar (et non pas nivîskar ou nivieskar) ;
- bihn ou bien (odeur)(au lieu de bihin ou de bîn) ;
- brayee wi (au lieu de bîrayê wî) ;
- kevn (et non pas kevin) ;
- dreej (au lieu de dirêj) ;
- brashtin (au lieu de bîraştin) – le même verbe en allemand est braten ; rôtir en français,
- roast en anglais ;
- jmartin (au lieu de jîmartin) ;
- shkeft (au lieu de şîkeft) ;
- stro (corne) (au lieu de sitro) ;
- steer (au lieu de sitêr) ;
- shkestin (au lieu de şîkestin) ;
- stran (au lieu de sitran) ;
- straneen kurdi (au lieu de sitranên kurdî) ;
- blour (au lieu de bilûr) ;
- nefsh (au lieu de nefîş) ;
- spie (et non pas sipî) – (la voyelle, après le p, étant longue) ;
- mrishk (et non pas mirîşk – (la voyelle i, après le r, n'étant pas assez longue), etc.

Remarque : Les Anglais écrivent brother et star (et non pas birother, sitar) ; les Allemands, pour les mêmes mots, disent Bruder, Stern (et non pas Biruder et Siter) ; les Français

disent, pour les mêmes mots, frère, astre (prononcer « astr » (et non pas firère, astir). Pourquoi les Kurdes devraient-ils écrire « bira » et « sitêr » quand la prononciation exacte de ces mots est respectivement « bra » et « stêr » (steer) ?

2) Ne pas confondre les consonnes « c » et « j » :

Nous avons en kurde deux consonnes proches mais différentes, le (c) et le (j). Notre (c) est moins dur que le « djim » arabe (qui n'existe pas en français, mais s'écrit en digramme « dj » pour les noms d'origine arabe). Notre (j) se prononce exactement comme le (j) français, très léger, cristallin (se prononçant entre le « z » et le « c »), comme dans le mot « roj » (« jour » en français).

La consonne (j) n'existe ni en arabe, ni en anglais (où elle se trouve parfois remplacée par le digramme « zh » dans des mots d'origine étrangère), ni en allemand (où on la remplace par la consonne « sch » = « sh » dans des mots d'origine étrangère), ni en persan (où elle se prononce comme un « z », comme dans « Newroz »).

Certains auteurs kurdes ne font pas la distinction entre le (c) et le (j) et « massacrent » notre beau (j) en l'assimilant à un (c). Il faut maintenir la distinction.

Exemples de mots avec « c » :

- cem Misto ;
- car, careki ;
- Cemil, Celal (noms d'origine arabe mais où le « c » est plus léger que le « djim » arabe d'origine).

Exemples de mots avec « j » :

On écrira :

- roj bash ! (et non pas roc baş)
- Jor, jeer (et non pas cor, cêr) ;
- hejmar (au lieu de hecmar) ;
- jin, jina brayee wee (au lieu de cin, cina birayê wê) ;
- jien, jiena bextewar (au lieu de cîn, cîna bextewar) etc.

3) L'orthographe de noms propres d'origine étrangère (occidentale) :

Un alphabet entièrement phonétique (où les mots sont transcrits exactement comme on les prononce) peut être considéré comme le reflet d'un esprit strict et rigoureux. Mais il peut être aussi le reflet d'un esprit « géométrique » et sans subtilité, sinon de culture approximative.

Les auteurs de l'alphabet latin turc ont poussé son caractère phonétique à l'extrême, allant jusqu'à transcrire à la turque des noms propres occidentaux. J'ai vu à Istanbul une rue qui s'appelle « Piyerloti caddesi », d'après le nom de l'écrivain français Pierre Loti, qui vécut quelque temps à Istanbul au début du vingtième siècle. Comment le savoir si on n'est pas averti ? Si, dans un article scientifique, on fait référence à un auteur dont le nom est transcrit en « Rayt », par exemple, comment savoir qu'il s'agirait d'un « Wright » ? Comment trouver les références¹² ? Si dans un livre d'histoire, par excès de fidélité à son propre alphabet – un

¹² Pour la même raison, dans un article à caractère scientifique en arabe, il est impossible de reconnaître les auteurs occidentaux cités et leurs œuvres, si les noms et les titres sont transcrits uniquement en caractères arabes.

alphabet, c'est conventionnel – on déforme les noms de personnes ou de peuples et tribus anciens, comment les reconnaître¹³ ?

Les réformateurs kémalistes, pour purger le turc des mots arabes – il en reste cependant beaucoup -, les ont remplacés par des centaines de mots et même d'expressions puisés directement dans le français – dans l'esprit kémaliste voulant une Turquie « européenne » et « civilisée », tournant le dos à l'Orient. C'est ainsi que, à titre d'exemples, les mots français de « cité », « galerie », « légal », « parti », « système », « virage » sont devenus, en turc, « sitesi », « galeri », « legal », « partisi », « sistem » et « virac », alors que l'expression de « bureau du chef de gare » est devenue « şefdigar bürosi » ! Aujourd'hui, les Turcs qui ne savent pas l'arabe et le français ignorent que leur langue est farcie de mots et d'expressions empruntés à ces deux langues¹⁴, de même qu'aux langues iraniennes, notamment le farsi et le kurde. Ils croient que ces mots sont « de pure souche turque ».

Il s'agit là de noms communs. C'est donc une autre question, qui ne cadre pas avec le sujet du présent article. Notons cependant que les Turcs de Turquie ont introduit dans le kurmanci beaucoup de mots modernes que les Turcs avaient empruntés au français – là aussi sans savoir qu'il s'agissait de mots français. De même, les Kurdes ex-soviétiques ont puisé dans le russe des mots modernes que les Russes avaient empruntés au même français – qui était la langue internationale par excellence jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Cela pose le problème si, pour les mots modernes, les Kurdes devraient les emprunter à des langues occidentales ou les composer à partir de racines kurdes, et le kurde s'y prête parfaitement. Comme langue indo-européenne, le kurde, par définition, se prête mieux que le turc ou l'arabe à l'emprunt de mots occidentaux. Mais il convient d'adopter les deux procédés à la fois, ce qui serait un enrichissement pour le kurde.

Pour revenir au problème des noms propres d'origine occidentale (ou étrangère), il convient, sauf exceptions, de les transcrire en kurde selon leur orthographe d'origine – quitte à ajouter, entre parenthèses, une transcription selon l'alphabet kurde, si elle est très différente.

C'est une question de culture et de précision. Cela peut être aussi une question de courtoisie. Personnellement, je continuerai à écrire le nom du peuple turc sous forme de « Turk », même si tous les autres Kurdes continueront à le transcrire, incorrectement, en « Tirk ». De même, le nom de Turquie doit être écrit « Turkiye » en kurde, au lieu de « Tirkkiye ». C'est une question de courtoisie. Par ailleurs, et pour les mêmes raisons, il conviendrait d'écrire « Arab », comme dans les autres langues, le nom du peuple arabe, en lieu et place de « Ereb ».

Exceptions :

Toutefois, certains noms étrangers consacrés par un long usage différent, peuvent garder leur ancienne forme. Exemples :

¹³ Des amis m'ont publié en turc un article que j'avais publié en arabe (sur les questions de stratégie politique et militaire du mouvement kurde), en « turquifiant » les noms des philosophes occidentaux que j'avais cités, les rendant ainsi méconnaissables.

¹⁴ Je n'ai rencontré aucun Turc qui sache que le mot turc « devremci » (révolutionnaire) vient de l'arabe « dewre » (révolution, cercle).

- Pour le nom de la Suisse, les Turcs disent depuis très longtemps « Isvicre » et les Kurdes « Swissre » ou « Swisra », formes qui peuvent être conservées ;
- Pour le nom de London, les deux peuples disent « Londra » (du français « Londres », avec un « s » final qui ne se prononce pas) ;
- On peut aussi garder « Firansa » pour le nom de France – mais il sera plus correct de dire « Fransa »¹⁵. De même, on peut garder le nom de « Elmanya », mais il serait plus correct d'écrire « Almanya »¹⁶ pour l'Allemagne (qui nous vient aussi du français).

Comment et qui décidera de la réforme ?

Résumons tout d'abord les principales modifications de la réforme proposée :

- Le (ç) devient (ch) ;
 - Le (ê) devient (ee) – si la voyelle est longue ;
 - Le (ğ) devient (gh) ;
 - Le (h̄) devient (h) ;
 - Le (î) devient (ie) – si la voyelle est longue et sauf les exceptions ci-après ;
 - Le (î) devient (i) – si la voyelle est moyennement longue ;
 - Le (î), à la fin d'un mot, sera toujours écrit en (i) ;
 - Le (s) devient (sh) ;
 - Le (û) devient (ou) – si la voyelle est longue, sauf dans les exceptions ci-après ;
 - Le (û) devient (u) si la voyelle est moyennement longue au milieu d'un mot, ou si elle se trouve à la fin d'un mot (comme enstitu, bu, nebu, hebu).
 - Le (û) devient (u) dans tous les substantifs se terminant par « bun » ou « un » .
- La langue, la grammaire, l'alphabet, l'orthographe, voilà des sujets, avec l'histoire, dont les kurdes aiment à discuter. Chacun a son opinion. Aujourd'hui, les intellectuels kurdes se comptent, heureusement, par milliers ; instituts, centres culturels et périodiques kurdes par dizaines, rien qu'en Europe. On n'est plus dans les années trente. Comment dégager donc un consensus, sachant le caractère individualiste et conservateur –mais pas politiquement – des Kurdes ?

J'ai naturellement consulté quelques amis dans les modifications proposées. Ils sont tous d'accord sur l'urgence d'une réforme de notre alphabet. Certains, nécessité oblige, ont d'ores et déjà décidé d'appliquer la réforme.

L'idéal serait que l'on puisse discuter de la réforme, qui est perfectible, dans une conférence internationale sur la kurdologie. La réforme de l'alphabet n'est d'ailleurs que l'un des problèmes qui se posent à la kurdologie depuis la fin du XXème siècle. Lors de l'ouverture de l'Enstituya Kurdi, à Istanbul, en avril 1992, événement heureux et symbolique, j'ai proposé la tenue d'une telle conférence à Istanbul et que des kurdologues étrangers y soient invités, aux côtés de linguistes, d'historiens et de sociologues kurdes. Espérons qu'elle pourra avoir lieu.

En attendant, il convient de faire connaître la réforme proposée et de la mettre pour ainsi dire à l'épreuve.

¹⁵ Le nom de « France » vient de « Frank », peuple germanique entrant dans la composition ethnique des Français, pour s'être installé en partie dans l'ancienne « Gaule » (France), à partir du Vème siècle, l'autre partie étant restée en Allemagne (d'où le nom de Frankfurt, ville allemande).

¹⁶ Le nom d'Allemagne est dérivé de celui des « Alaman », ancien peuple germanique.

Je remercie M.Ayoub Barzani, écrivain et ami, d'avoir traduit en excellent kurde le présent article, que j'avais écrit en français, langue que je possède mieux que le kurde. L'article sera diffusé en kurde et s'il y a lieu en français.

La mise à l'épreuve ou période d'essai peut être plus ou moins longue, selon que l'on puisse ou non réunir la conférence proposée. Pendant cette période, il convient que les écrivains kurdes puissent utiliser notre alphabet latin avec ou sans ces modifications, selon les moyens technologiques à leur disposition ou selon leurs propres préférences.

En d'autres termes, une période de transition est nécessaire pendant laquelle les deux versions de l'alphabet, avec ou sans les modifications proposées, devraient être considérées comme correctes. Il est certain qu'aucune réforme ne peut être entièrement satisfaisante. Comme au temps de Celadet Beg, il y a toujours des choix à faire. J'ai tenu à ce que les présentes innovations répondent à la fois aux besoins modernes, aux difficultés multiples que connaissent nos écrivains, en même temps qu'au génie propre de notre langue, et à ce qu'elles ne bouleversent pas trop les habitudes prises et qu'elles soient facilement assimilables. Le temps décidera du bon usage.

Pour terminer, j'adresse des pensées de gratitude à la mémoire de l'Emir Celadet Bedirxan et du Dr. Kamuran Bedirxan, pour tout ce qu'ils avaient fait pour le progrès de notre langue et le renouveau de notre culture. J'ai eu le privilège de les connaître, de près, tous deux, quand j'étais jeune. La mémoire de Roger Lescot est naturellement associée dans une même gratitude.

Ismet Chériff Vanly,
Lausanne, juin 1992.

Texte Kurde dans l'alphabet Bedirxan¹⁷

Ev tişt berî şerê mezin di Rûsyayê de çêbûye. Generalekî rûsî ji bona sersala keça xwe dixwest jê re tajiyeke efganî diyarî bike. Tajiyeke efganî di Rûsyayê kême in. Ji xwe General bi xwe tu car tajiyeke wilo ne dîtî bû. Lê bihistî bû ko ev taji gelek spehî ne. Di bajarê ko General tê rûdinişt ticarek hebû, bi navê Gerno yê ko tiştine ecêb difirotin (etc.).

Le même texte dans le même alphabet réformé

Ev tisth beri sheree mezin di Rusyayee de cheebuye. Generaleki rusi ji bona sersala kecha xwe dixwest jee re tajiyeke afghani diyari bike. Tajiyeen afghani di Rusyayee keem in . Ji xwe General bi xwe tu car tajiyeke wilo ne diti bu. Lee bihist bu ko ev taji gelek spehi ne. Di bajaree ko General tee rudinisht ticarek hebu, bi navee Gerno yee ko tisthine eceeb difrothin (etc.).

¹⁷ Texte extrait de Kamuran Bédîr-Khan (Bedirxan), « Langue kurde » (Zmanee kurdi), vol.1, p. 92, Paris 1953.

